



Mody GUIRO

President

Président

Kwasi ADU-AMANKWAH

General Secretary

Secrétaire Général

Route Internationale d'Atakpamé

Centre FOPADESC Agoè – Nyivé

B.P. : 4401 – Tel. : 00228 225 07 10

Fax : 00228 225 61 13

LOME - TOGO

Email : info@ituc-africa.org

Web : www.ituc-africa.org

Message de la CSI-Afrique à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la jeunesse en 2014 : Des salaires décents pour les jeunes travailleurs

Ce jour 12 août 2014 donne une fois encore l'occasion de célébrer la Journée internationale de la jeunesse – une journée consacrée par l'Organisation des Nations Unies à la sensibilisation par rapport aux problèmes des jeunes, à la célébration et à la reconnaissance des jeunes dans le monde entier. Le thème adopté par les Nations Unies cette année pour célébrer cette journée est « **Jeunesse et santé mentale** ».

D'après les Nations Unies, les jeunes atteints de maladies mentales sont souvent stigmatisés et victimes de discrimination, ce qui entraîne l'exclusion et les décourage au point de les amener à ne pas demander d'aide de peur d'être négativement « étiquetés ». Des efforts doivent, par conséquent, être faits pour surmonter cette stigmatisation et s'assurer que les jeunes atteints de maladies mentales peuvent mener une vie saine et complète sans s'isoler ni avoir inutilement honte, car ils peuvent ouvertement solliciter les services et le soutien dont ils ont besoin.

Sur le front ouvrier, la Journée internationale de la jeunesse de cette année est marquée par le slogan « **Des salaires décents pour les jeunes travailleurs** ». Le choix de ce thème est dû au fait que partout dans le monde, les jeunes travailleurs sont 'victimes' de bas salaires. L'évolution de la tendance de l'emploi qui fait que les employeurs deviennent plus exigeants en matière de recrutement en préférant les travailleurs plus expérimentés aux travailleurs plus jeunes et moins qualifiés, l'augmentation des stages non rémunérés et la précarisation constante des emplois formels ont poussé bon nombre de jeunes à se contenter d'emplois qui paient moins que le salaire minimum exigé au niveau national dans la plupart des pays.

En Afrique, environ 60% des jeunes âgés de 18 à 35 ans n'ont pas d'emploi. Le petit nombre de jeunes qui travaillent gagnent très souvent des salaires qui ne correspondent pas au coût élevé de la vie dans leurs pays respectifs. En conséquence, la plupart des jeunes se tournent vers le secteur informel pour y gagner leur vie. Malheureusement, cette forme d'emploi n'est pas durable, notamment en raison de la nature non structurée du secteur informel.

Au moment où nous célébrons la Journée internationale de la jeunesse cette année, l'Organisation Régionale Africaine de la Confédération Syndicale Internationale (CSI-Afrique) exhorte les gouvernements africains, les employeurs et toutes les parties prenantes à mettre pleinement en œuvre le programme de travail décent. Nous tenons à souligner que la création d'emploi doit prendre pleinement en compte des salaires décents qui profitent aux jeunes travailleurs et qui leur garantissent un avenir.

La CSI-Afrique estime que la jeunesse en Afrique peut être une source de croissance et de développement si on investit dans l'éducation, l'apprentissage et le développement des capacités humaines.

Nous saisissons cette occasion pour féliciter les jeunes hommes et femmes qui travaillent et luttent sans cesse pour joindre les deux bouts dans des conditions très difficiles. Nous exhortons tous les jeunes hommes et femmes à demeurer fermes pendant que nous œuvrons pour un nouveau modèle économique qui met l'accent sur une croissance inclusive pour tous.

Bonne Journée internationale de la jeunesse !

Kwasi Adu-Amankwah
Secrétaire Général de la CSI-Afrique